

Bonjour,

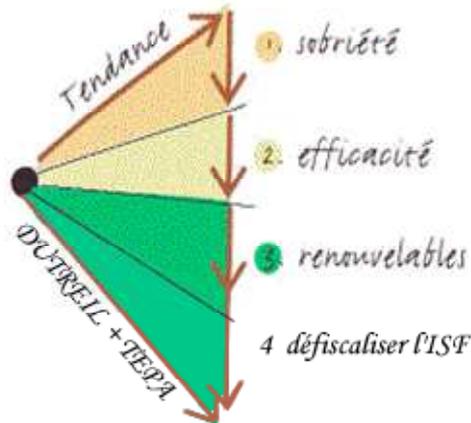
A suivre : une SAS pour gérer une multitude de projets respectueux de l'environnement !

Le 20 mai 2010, la création de **Midi-Pyrénées Photovoltaïque Investissement** (MPPi) a été annoncée en présence des associés fondateurs, 9 partenaires publics et privés, dont la Caisse des Dépôts (28,33 %), GDF Suez (28,33 %), trois Caisses locales du Crédit Agricole (28,33 %) et 4 sociétés d'économie mixte (15 %). **MPPi** a pour objet de soutenir le développement des énergies renouvelables sur le territoire de Midi-Pyrénées, **par l'achat de centrales photovoltaïques positionnées sur des bâtiments** appartenant à des collectivités locales, des établissements publics ou des propriétaires privés.

http://ekodelamour.free.fr/public/caissedesdepots_2010_05_28_SAS_Midi-Pyrenees_Photovoltaïque_Investissement.pdf

EDF Energies Nouvelles, filiale d'EDF, a choisi une autre stratégie...

À secteur nouveau, fortes capacités d'entreprendre et d'innover. Animée d'une énergie entrepreneuriale, EDF Energies Nouvelles explore des technologies innovantes, se lance sur de nouveaux marchés, noue des partenariats inédits, **réalise des montages financiers ingénieux** et répond avec réactivité aux opportunités..



Extension du sigle de l'association **négaWatt** (Je vous présente toutes mes confuses !) : <http://www.negawatt.org/>
Mieux consommer au lieu de consommer plus, de cette approche de bon sens est née l'idée de « négaWatt », qui représentent l'énergie non consommée grâce à un usage plus sobre et plus efficace de l'énergie.

Fort de son expérience avec l'éolien "Plein Vent" (Sociétés d'Actions Simplifiées) :

164 MW cédés, en 2008, sous forme de D.V.A.S. (Développement - Vente d'Actifs Structurés)

Rappel : http://ekodelamour.free.fr/public/EkoDeLaMoure_100903_Defiscaliser_ISF_par_le_dev_durable.pdf

Cette filiale d'EDF, spécialisée dans la production d'énergie électrique d'origine renouvelable, c'est jeté à corps perdu sur le marché du photovoltaïque et en priorité sur **des projets industrielles implantés en plein champ**.

Voir Annexe Rapport Charpin : contrat d'exclusivité avec First Solar (industriel de l'américain)

Elle a multiplié les Sociétés d'Actions Simplifiées et les demandes d'autorisation de raccordement.

Exemple où le permis de construire n'est même pas à l'ordre du jour (une culture de lavande étant à l'étude sur ces 30ha)

http://ekodelamour.free.fr/public/manageo_2010_Centrale_Photovoltaïque_De_Villeveyrac_second1.pdf

http://ekodelamour.free.fr/public/legifrance_SAS_Centrale_photovoltaïque_de_Villeveyrac.pdf

Idem pour http://ekodelamour.free.fr/public/manageo_2010_Centrale_Photovoltaïque_De_St_Pargoire_second1.pdf

(La demande d'autorisation d'exploitation, de St-Pargoire, est dans la "File d'attente"...)

Selon ERDF en juin 2100

Déjà raccordés : 80 188 installations pour une puissance de 422 MW (en métropole).

File d'attente : 68 428 systèmes soit **2 953,3 MW** en attente de raccordement.

http://ekodelamour.free.fr/public/ERDF_parc_prod_juin_2010.pdf

http://ekodelamour.free.fr/public/ERDF_Tableau_demande_raccord_prod_juin_2010.pdf

06/09/2010 - Les Echos : Rapport Charpin - La filière solaire creuse le déficit commercial .

Un rapport sur le photovoltaïque égratigne la manière dont le gouvernement soutient la filière, affirmant qu'elle profite marginalement aux emplois industriels français.

http://ekodelamour.free.fr/public/LesEchos_2010_09_06_Le_rapport_Charpin_le_solaire_creuse_le_deficit_commercial.pdf

Consulter le rapport Charpin dans son intégralité :

https://www.igf.bercy.gouv.fr/sections/les_rapports_par_ann/2010/mission_relative_ala/

Le « monopole d'investissement » d'EDF EN présente un double défaut :

- il ne peut à lui seul répondre au besoin de financement de l'ensemble des entreprises innovantes du secteur, parfois d'ailleurs positionnées sur des technologies concurrentes ;

- il induit un rapport de force déséquilibré entre les pouvoirs publics et l'entreprise, qui tient à la fois le rôle de principal promoteur du développement de la filière photovoltaïque et de principal bénéficiaire des politiques publiques merées dans le secteur.

First Solar a annoncé l'implantation à Blanquefort (33) d'une unité de production de 100 à 120 MW/an.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec EDF Énergies Nouvelles, dont First Solar est déjà en 2009 le fournisseur pour ses centrales au sol, et qui s'est engagé dans le cadre du projet de Blanquefort à racheter à First Solar l'ensemble de la production du site pendant dix ans à un prix négocié en 2010, et à l'installer uniquement sur le territoire français.

Pour sécuriser ce contrat en termes de débouchés et de rentabilité, **EDF EN cherche à disposer d'un portefeuille de sites de centrales au sol, qui constituent un segment de marché adapté à la production de First Solar. A cette fin, EDF EN compte obtenir l'ensemble des autorisations administratives correspondant à cette production** (soit 1 000 à 1 500 MWc) avant l'implantation de l'usine afin d'avoir la certitude de bénéficier des tarifs 2010.

22/12/2010 - **Usine Nouvelle : First Solar met en veilleuse son implantation en Gironde**

http://ekodelamour.free.fr/public/UsineNouvelle_2010122_First_Solar_met_en_veilleuse_son_implantation_en_Gironde.pdf

Un investissement de 90 millions d'euros et 400 emplois à la clef. Déçus par les décisions gouvernementales, qui instaurent la mise en place d'un moratoire lequel suspend pour trois mois l'obligation pour EDF de racheter l'énergie solaire aux conditions tarifaires actuelles, First Solar et EDF EN ont décidé de reporter le démarrage des travaux de l'usine, une date ultérieure.

06/09/2010 - **Usine Nouvelle : Photovoltaïque et éolien dans le colimateur du gouvernement**

http://ekodelamour.free.fr/public/usinenouvelle_2010_09_06_Photovoltaique_eolien_dans_le_collimateur_gouvernement.pdf

Selon plusieurs sources, **la filiale EDF EN** figurerait parmi les plus demandeurs de permis de construire. Une information sensible et difficilement publiable : EDF n'aurait pas beau jeu de se plaindre de la hausse de la CSPE, servant à financer le tarif de rachat du photovoltaïque, si l'électricien récupère de l'autre poche les gains du tarif de rachat garanti via les centrales qu'il exploite.

06/09/2010 - **Les Echos : Photovoltaïque, isolation : l'Etat réduit les avantages fiscaux**

Le crédit d'impôt incitant les particuliers à rénover leur logement (isolation thermique, chauffage, etc.) sera raboté de 10%. Celui sur les installations photovoltaïques va être ramené de 50% à 25%.

http://ekodelamour.free.fr/public/LesEchos_2010_09_06_Etat_veut_reduire_les_niches_fiscales_liees_a_lecologie.pdf

L'état n'a pas retenu la proposition de l'Inspection générale des finances (IGF) d'exclure les investissements photovoltaïques du dispositif « ISF PME », ceux-ci assurant pourtant déjà un retour sur investissement de parfois plus de 35 %. (Une SAS est considérée comme une PME...)

07/09/2010 - **Les Echos : Le gouvernement veut traquer les leviers d'optimisation du bouclier fiscal**

L'exécutif veut s'attaquer aux pratiques des contribuables qui minorent leur revenu pour gonfler la somme restituée au titre du bouclier fiscal. A plus long terme, il pourrait s'appuyer sur les travaux de convergence avec l'Allemagne pour **établir un lien entre bouclier et investissement dans les PME**.

http://masdepujol.free.fr/public/LesEchos_2010_09_07_le_gouvernement_traque_loptimisation_du_bouclier_fiscal.pdf

"Plus le temps passe et plus il y a des pratiques d'optimisation, comme pour tout dispositif fiscal. Il y a sans doute besoin d'une moralisation", reconnaît-on à l'Élysée.

09/09/2010 - **Les Echos : Niches fiscales - Baroin dévoile les arbitrages**

Le coup de rabot général de 10 % sur les niches fiscales rapportera environ 500 millions d'euros / an.

http://ekodelamour.free.fr/public/LesEchos_2010_09_09_Niches_fiscales_Baroin_devoile_les_arbitrages.pdf

Faut-il conditionner le bénéfice du bouclier fiscal à la réalisation d'investissements dans les PME ?

"Il faut savoir être pragmatique et faire mieux comprendre aux Français l'intérêt du bouclier. Celui-ci a représenté 679 millions de dépenses en 2009".

Tu reçois un chèque de l'administration fiscale et tu le réinvestis dans une SAS.

21/09/2009- **Les Echos : Réduire son ISF en achetant des chevaux de course**

Détenir des chevaux dans le cadre d'une écurie de groupe constitue une activité éligible à la réduction d'ISF définie par la loi TEPA. Gérée comme une société classique ayant le statut de SAS, **l'écurie est une sorte de PME**, qui donne droit à une réduction d'ISF de 75% dans la limite de 50.000 euros.

http://ekodelamour.free.fr/public/LesEchos_2009_09_21_Reducire_son_ISF_en_achetant_des_chevaux_de_course.pdf

<http://www.multiracers.com/principe.php>

<http://www.epargne-solidaire.com/placer-autrement/> (On baigne dans le développement durable)

Avec la perspective d'une suppression de l'ISF, que vont faire les investisseurs et les industriels?

Les sociétés (SAS : Société d'Actions Simplifiées) sont déjà souvent dissoutes juste avant leur fin de vie, abandonnant les éoliennes usagées et les panneaux photovoltaïques en plein champ...

Pascal Le Blanc

+33 (0)6 98 26 56 96

EkodelaMoure@mailoo.org

Mas de Pujol - 34230 St-Pargoire



Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document que si c'est nécessaire